

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19837 - 76ÈME ANNÉE

Décès d'un militant de la première heure du Parti communiste réunionnais

Hommage à Emile Séraphin

Dimanche dernier s'est éteint Emile Séraphin à l'âge de 91 ans. Il était un des militants de la première heure du Parti communiste réunionnais. Sa disparition est l'occasion de rappeler tous ce que les Réunionnais doivent aux combats de cette génération à laquelle appartenait Emile Séraphin, qui a vécu sous le régime colonial et qui a agit pour améliorer les conditions de vie des plus démunis.

La disparition d'Emile Séraphin est celle d'un zarboutan. Il nous a quittés entourés par sa famille, dimanche dernier à Bellemène. Agé de 91 ans, Emile Séraphin est né à l'époque de la colonisation. Il appartient à la génération des fondateurs du Parti communiste réunionnais en 1959 et est donc un des acteurs des transformations de ces 60 dernières années. Tout comme Paul Vergès, Bruny Payet et tant d'autres, il a connu la misère qui était imposée à la grande majorité de la population. En dehors des cités où les plus pauvres s'entassaient dans des bidonvilles, c'était la case en paille qui était alors le logement de beaucoup de Réunionnais. Quel contraste avec la situation actuelle, mais n'oublions pas que tous les changements n'allaient pas de soi, il a fallu lutter pour améliorer la situation des plus démunis.

Car si la fin du statut colonial signifiait normalement l'égalité, la



départementalisation n'avait pas cet objectif. La Réunion restait en 1959 un des pays les plus pauvres du monde, avec un ration alimentaire par habitant inférieure à Madagascar, à la Corée qui sortait d'une guerre effroyable et à la plupart des autres pays. Il était nécessaire de renverser l'ordre établi, c'est la tâche que se fixa le PCR.

Il fallait du courage pour militer dans ces années. La répression faisait courir le risque de voir s'aggraver une situation déjà difficile, quand elle ne condamnait pas des militants à de la prison. Il fallait faire face à la violence et à l'impunité de ses auteurs.

Toutes ces luttes ont permis une amélioration de la situation des plus démunis. Les cases en paille ont disparu, les bidonvilles ont

été quasiment éradiqués, l'accès aux soins et aux médicaments n'est plus réservé à une minorité, l'eau et l'électricité sont présentes dans les logements.

Ces aînés lèguent une Réunion où la situation des plus démunis s'est améliorée grâce à un filet de protection sociale universelle. Aux générations plus jeunes de poursuivre ce combat en relevant les défis de La Réunion actuelle. Tout le chemin parcouru grâce aux combats de la génération d'Emile Séraphin doit être poursuivi car nos aînés ne se sont pas trompés sur l'analyse fondamentale : renforcer le Parti communiste réunionnais, outil de libération du peuple réunionnais.

M.M.

Energies renouvelables

Le SIDELEC soutient le développement de la filière hydrogène à La Réunion



Le SIDELEC et ses partenaires impliqués dans l'électrification de Mafate avec les énergies renouvelables. (photo d'archives)

Le SIDELEC a annoncé deux nouveaux projets utilisant l'hydrogène comme moyen de stockage de l'énergie produite par le soleil en vue de produire de l'électricité : une station de recharge et deux véhicules au siège de la collectivité, et un micro-réseau à Aurère dans le cirque de Mafate.

Lors de son dernier conseil syndical le 20 avril, le SIDELEC a annoncé le lancement d'une expérimentation à son siège à Sainte-Suzanne. Il s'agit de l'installation d'une station de production, stockage et distribution d'hydrogène destinée à fournir ce carburant à deux véhicules de marque Hyundai mis à disposition de la collectivité. Cette station fonctionnera à partir de l'énergie du soleil. Outre ces deux véhicules fonctionnant à l'hydrogène, le SIDELEC dispose de 4 véhicules électriques qui peuvent être également rechargés au siège de la collectivité. L'hydrogène est une énergie utili-

sée également à Mafate pour stocker celle produite par le soleil afin de livrer de l'électricité en permanence. Le SIDELEC Réunion répond à l'appel à projet de l'Ademe sur les « écosystèmes territoriaux hydrogène ». Pour un budget évalué à plus de 2 400 000 euros le syndicat d'électricité fait le choix du stockage hydrogène pour la réalisation du micro-réseau et de la centrale photovoltaïque mutualisée autonome d'Aurère.

A l'initiative de l'État, du TCO, des communes de Saint-Paul, de la Possession, du Département, du Territoire de la Côte Ouest (TCO), de la commune de Saint-Paul et de la Possession, du Parc National et de l'Office National des Forêts (ONF), il a été décidé de constituer un GIP Mafate qui sera la « cheville ouvrière » de la coordination des acteurs publics sur Mafate. Le SIDELEC a décidé d'adhérer au GIP compte tenu du rôle de la collectivité en matière de développement d'énergie durable.

Action dans l'éducation

Avec EDF-SEI, le Sidelec, est co-partenaire du programme « Watty à l'école » piloté par Sciences Réunion. Le bilan sur la période 2018-2020 a été présenté aux élus lors du Conseil Syndical. Tous ont qualifié que la Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE) est un enjeu pour le territoire car il s'agit de sensibiliser des plus jeunes à l'apprentissage des éco-gestes.

À noter que « Watty à l'école » est un programme qui a été sélectionné en 2012 par le Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie. Pour l'année scolaire 2018-2019, 23 écoles s'étaient inscrites, soit 4 544 élèves concernés. Pour l'année 2019-2020, 15 communes s'étaient inscrites, soit 3 485 élèves. Après un premier bilan positif le programme est reconduit jusqu'en 2023.

Enfin, à l'occasion de ce Conseil Syndical, l'assemblée a tenu à rendre un hommage à Max Banon.

Impact de la crise sanitaire causée par la stratégie de laisser entrer le coronavirus à La Réunion

Plus de 120.000 Réunionnais risquent de basculer sous le seuil de pauvreté

L'INSEE a publié le 22 avril une étude sur l'impact de la crise sanitaire sur les revenus des Réunionnais. Réalisée en collaboration avec l'Observatoire des Prix, des Marges et des Revenus, son titre est sans équivoque : « Plus de travailleurs pauvres ou modestes exposés à une perte de revenus qu'ailleurs ».

« En 2020, la crise sanitaire entraîne une forte baisse de l'activité économique en France. Au coeur du confinement, en avril, elle est cependant moins marquée à La Réunion : - 28 %, contre - 33 % en France. Le pouvoir d'achat des ménages baisse dans des proportions nettement moindres grâce aux dispositifs publics mis en place (activité partielle, fonds de solidarité, prêts garantis par l'État, garantie jeunes, etc.). L'impact social de la crise serait ainsi en moyenne assez limité sur l'île. En effet, en mai 2020, 25 % des Réunionnais de 15 ans ou plus non retraités estiment avoir subi une dégradation de leur situation financière, contre 29 % en métropole. », écrit l'INSEE qui souligne la situation vécue par un tiers des Réunionnais, qui vivent dans une famille de « travailleurs pauvres ou aux revenus modestes » :

« Près de 33 % de la population réunionnaise, soit 288 000 personnes, vivent dans des ménages de « travailleurs pauvres ou aux revenus modestes » avant le début de

la crise, soit une part nettement plus élevée qu'en métropole (22 %). Ces ménages vivent en dessous du seuil de pauvreté ou en sont proches, même si au moins l'un de leurs membres dispose d'un emploi. À La Réunion comme au niveau national, les conséquences de la crise sanitaire pèsent davantage sur ces ménages de travailleurs plus pauvres. Ces derniers sont plus souvent dans une situation financière susceptible de se dégrader. En effet, leur emploi est plus souvent sous contrat court – intérim ou contrat à durée déterminée (CDD) – susceptible d'être rompu, ou n'est pas télé-travaillable ou se situe dans un secteur parmi les plus touchés par la crise sanitaire », poursuit l'INSEE qui précise que « parmi eux, 122 300 personnes, soit 14 % des Réunionnais, disposent de revenus modestes dans l'échelle des revenus. Compris entre 1 081 euros et 1 496 euros mensuels par UC, leurs revenus proviennent majoritairement d'une activité professionnelle. Une baisse de leurs revenus d'activité, même limitée, peut les faire basculer rapidement sous le seuil de pauvreté (1 056 euros mensuels en 2017). »

Sur la base des données de l'INSEE, près d'un tiers de la population vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté voit sa situation être encore plus précaire. Ces 288.000 per-

sonnes dépendent pourtant d'un salaire déclaré. Mais pendant que pèse le risque de diminution de revenu à cause d'une perte totale ou partielle d'emploi en raison du ralentissement de l'activité économique, le niveau des prix ne baisse pas. C'est donc la menace de ne plus avoir suffisamment d'argent à la fin de chaque mois qui pèse sur ces familles.

C'est une véritable bombe à retardement dans la société réunionnaise, qui nécessitera des mesures d'une ampleur considérable pour circonscrire le risque d'explosion.

Sachant que la COVID-19 ne sera pas probablement la dernière épidémie touchant La Réunion, ceci souligne donc la vulnérabilité d'un système économique imposé par la départementalisation. Car si ce système peut garantir à une partie de la population le maintien de revenus élevés en tant de crise, ce n'est pas le cas pour les travailleurs payés au niveau du SMIC. Pendant ce temps, l'autre tiers de la population relevant des minima sociaux connaît une diminution de son pouvoir d'achat en raison de limitation à l'accès à des services publics tels que l'école ou la cantine.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In filozofi politik pou lo pèpe trape son majorité

Matante Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dovan l'éternité mi yèmré konète si zot bann rouj-de-fon zot i panss demoun la tyé kouyon pou pran son plass. Pou kossa mi di sa ? Pars fitintan téi parl lotonomi tou kour-sansa lotonomi global... Mé si ni rogarde bien lotonomi global, si mi tronp pa sa i réini toute band lotonomi, é si i sèye fé pass l'afère bout par bout sé pou ariv trape in lotonomi global, é sinploman in léskrokri intéléktyèl.. Pars lo bite la pa shanjé, arienk la métode lé diféranTok ! Pran sa pou toué.

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matante k'i koz toultan la boush rouvèr, out kozman i étone pa mwin pars si mi konpran aou bien ou lé kontr lémansipasyon lo pèp rényoné sinploman é pou anpèsh in n'afèr konmsa wi domand anou d'rononss toute in band poin k'i fé lakor rante band rényoné.

Kèl poin ? Nou la fine anparl lotonomi alimentèr, lotonomi énézétik, ni pé anparl lo droi partisipe la zéstyon nout léspass aèrien, lo droi di nout mo dann lo lorganizasyon la santé, lékol rényonèz, lo droi pou lo dévlopman noute lang épi noute kiltir kréol rényonèz, lo droi in vré dévlopman é bien antandi néna lo bande modifikasyon noute lorganizasyon administrativ k'i va ansanm.

Boudikonte ma tantesimi konpran bien sak wi kontèste sé noute filozofi politik é la fiozofi-la, i vé ké nout pèp rényoné i détèrmine par li mèm la manyèr avanssé pou trap son matirité san kass linité nasyonale é san kass noute sitoiyènté, ni noute appartenans avèk La Républik fransèz. Tok ! Pran sa pou ou.

Justin